#

Le revêtement de sol sélectionné est un revêtement PVC multicouche imprimé, armaturé par un voile de verre, une couche rigide et un textile en envers, isophonique, à couche d’usure transparente (0.60 mm), classe de glissance R10, groupe T d’abrasion, en rouleau de 2 et 4 m de large, de type TRANSIT TEX MAX 33.

Conçu et fabriqué en France, il sera 100% recyclable et les chutes de pose pourront être collectées et recyclées au travers du programme Gerflor Seconde Vie.

Sa composition comprendra au moins 30% de matières minérales et 20 % de matières inépuisables. Son envers textile sera fait à 95% de bouteilles PET recyclées. Les produits GERFLOR sont conformes à REACH. Les émissions dans l’air de TVOC à 28 jours (NF EN 16000) seront < 100 µg / m³ et seront classées A+ (la meilleure classe) dans le cadre de l’étiquetage sanitaire.

Grâce à la construction MAX3 incluant une couche alvéolaire, il bénéficiera d’une isolation acoustique de 19 dB.

Le revêtement de sol Transit Tex Max 33 se posera sans colle avec un adhésif double face non migrant en périphérie des pièces et aux joints des lés. Il sera apte à l’usage dans des locaux classés au plus U3P3E1/2C2 (demande d’Avis Technique en cours d’instruction). Avec un adhésif de type Fix & Free, il sera préconisé en rénovation, pour le recouvrement de supports anciens, y compris amiantés.

Il bénéficiera d’un grainage mécanique et du traitement de surface Protecsol ® qui facilitera l’entretien.